

5532/89

M. Nolf

offre en vente tabl. de Artan.

g c m

Bruxelles, le 7 juillet 1923.

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre datée du 29 juin.
Nous possédons dans nos collections plusieurs oeuvres de Louis Artan dont certaines sont classées parmi les plus importantes du maître; l'achat d'un nouveau tableau de Louis Artan n'entre pas dans le programme des acquisitions que nous poursuivons en ce moment. Toutefois si vous désirez soumettre à la Commission directrice, en vue d'un achat éventuel, votre tableau qui est, dites-vous, signé Artan, vous pouvez, suivant l'usage établi, l'envoyer à vos frais, risques et périls, au Musée, 9 rue du Musée, et sans qu'il puisse en résulter pour l'Administration du Musée aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile d'indiquer le prix que vous demandez de l'ouvrage demandé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur NOLF,
rue Joseph Claes, 28,
BRUXELLES.

Bruxelles, ce 29 juin 1933.

M. Las

A Monsieur le Conservateur du Musée royal de Peinture.

Bruxelles.

Monsieur,

Etant en possession d'un tableau signé Louis Artan, j'ai l'honneur de vous demander si le Musée de Bruxelles n'en serait parfois pas acheteur.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Conservateur, mes salutations très distinguées.

N.L. Nolf.

28, rue Joseph Claes.

Bruxelles.///

Nolf